

9. Mars 2024

ITINÉRAIRE DE CARÊME

Jour 25 : "De la contemplation (I)"

Tout au long de notre parcours de Carême, j'ai évoqué à plusieurs reprises la prière contemplative. Même si tout le monde n'a pas l'occasion d'expérimenter les différents niveaux de contemplation, il est bon de savoir au moins en quoi consiste cette forme de prière. En abordant ce sujet, je garderai à l'esprit que la plupart des personnes qui écoutent ces méditations ne vivent pas dans un monastère, totalement immergées dans une vie contemplative. J'espère que certains aspects de cette méditation sur la contemplation nous aideront à rendre notre vie et notre prière encore plus réceptives à la présence de Dieu.

En observant la vie de certains saints, nous constatons que la contemplation a donné lieu à de nombreuses œuvres, qui ne l'ont en rien affectée. Au contraire, les œuvres ont été imprégnées par la contemplation. Pensons, par exemple, à Sainte Thérèse d'Avila, qui fut une âme contemplative par excellence, mais qui, avec la force de Dieu, réalisa également de nombreuses activités extérieures.

Si nous prenons l'exemple de Jésus lui-même, nous voyons qu'il y avait toujours des moments où il se retirait pour prier seul (cf. Lc 5, 26). Avant de commencer son ministère public, il a passé quarante jours dans le désert, à prier et à jeûner (cf. Mt 4, 1-2).

La meilleure façon de s'orienter est de prendre Jésus lui-même comme exemple, puis d'appliquer ce qui est possible pour nous en fonction de notre propre situation de vie. En effet, la vie du Seigneur impliquait également des activités intenses, et n'était pas un style de vie simplement retiré et contemplatif. En outre, nous pouvons également nous tourner vers l'exemple d'autres personnes, chez qui la vie du Seigneur se reflétait de diverses manières et dont les efforts extérieurs émanaient d'une vie intérieure profonde. Nous trouverons suffisamment de saints qui ont suivi un tel chemin...

Avant d'aborder ce qu'est explicitement la contemplation, il convient de se pencher sur la méditation. En effet, la contemplation est généralement précédée d'une longue période de prière méditative, elle-même précédée de diverses formes de prières vocales

ou liturgiques. Il est donc possible de préparer le terrain pour la contemplation, que l'on pourrait également qualifier de "plongée en Dieu" ou d'"influence directe de Dieu sur l'âme". Dans ce processus, l'âme fait de plus en plus l'expérience de Dieu.

Saint François de Sales (1567-1622), un important auteur et fondateur spirituel, a établi une distinction entre la méditation et la contemplation. Il comparait la méditation au vol des abeilles qui butinent le nectar ; la contemplation, en revanche, au plaisir du miel dans le rayon. La méditation impliquerait un effort, tandis que la contemplation serait facile et joyeuse.

La contemplation est une expérience intense de la présence de Dieu ; en d'autres termes, c'est Dieu lui-même qui prend directement les rênes de notre vie et, par l'intermédiaire de l'Esprit Saint, la vie de la grâce se déploie. Dans la contemplation, on devient de plus en plus une personne intérieure, qui ne se définit pas tant par ce qu'elle fait ou accomplit à l'extérieur, mais qui se concentre sur un éveil et une intensification de l'amour pour Dieu dans une relation de cœur à cœur. La personne intérieure n'agit pas tant par ses propres forces qu'en suivant les mouvements et les conseils de l'Esprit Saint, de sorte que, comme l'a dit à juste titre saint François de Sales, la vie devient plus facile et plus joyeuse.

Bien qu'en définitive ce soit Dieu lui-même qui, dans sa Sagesse, accorde la contemplation selon son bon plaisir et que nous ne puissions pas l'atteindre par nos propres efforts, il existe diverses étapes préparatoires qui "préparent le chemin", qui concernent tout ce qui fait partie du chemin à la suite du Seigneur, le chemin concret de la sainteté.

Si nous suivons fidèlement le chemin de la prière, le Seigneur peut nous accorder d'expérimenter les premières étapes de la contemplation, en nous faisant goûter les délices de cette forme de prière. Pour reprendre la terminologie de saint François de Sales, qui n'aimerait pas savourer le miel, après avoir laborieusement cueilli le nectar ?

De la méditation d'aujourd'hui, retenons ceci : la prière contemplative est un don de Dieu. Nous ne pouvons pas l'atteindre par nous-mêmes, mais nous pouvons préparer le terrain pour que le Seigneur nous l'accorde.

Demain, nous poursuivrons avec d'autres aspects de la contemplation.